



Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Monoxyde de carbone



Comme chaque année, à l'approche de la saison hivernale, le risque d'intoxication au monoxyde de carbone s'accroît, en raison notamment du recours à des moyens de chauffage alternatifs mal entretenus ou vétustes.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'Homme. Sa présence résulte d'une **mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, à l'essence, au fioul, à l'éthanol ou encore au bois et au charbon (dont l'utilisation de brasero ou de barbecue en intérieur)**. Il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure. Les maux de têtes, nausées, vertiges et troubles visuels sont ainsi les premiers symptômes d'une intoxication.

Des gestes simples de prévention à respecter

- Faire vérifier et entretenir chaque année les installations de chauffage par un professionnel qualifié, de préférence avant la saison hivernale ;
- A l'occasion de cet entretien, faire également vérifier et ramoner les conduits permettant l'évacuation des gaz issus de ces installations de chauffage ;
- Veiller à bien ventiler son logement, même en hiver : aérer quotidiennement et ne jamais obstruer les grilles de ventilation
- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant ;
- **Proscrire l'utilisation de moyens de chauffages non adaptés tels que les barbecues et les braseros en intérieur.**

Il est vivement conseillé d'équiper le logement d'un détecteur de monoxyde de carbone qu'il est possible de se procurer facilement dans les magasins de bricolage à partir d'une dizaine d'euros.

Réagir rapidement : aérer et appeler les secours

Les symptômes - maux de tête, fatigue, nausées - apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein d'un même foyer. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir très vite.

En cas de suspicion d'intoxication :

- Aérez immédiatement ;
- Arrêtez si possible les appareils à combustion ;
- Évacuez les locaux ;
- Et **appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).**

La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes, et peut nécessiter une hospitalisation.



Documents

[Dépliant "Les dangers du monoxyde de carbone, pour comprendre"](#)

Liens utiles

[Monoxyde de carbone | Iledefrance.ars.sante.fr](#)